1ER Open D'ismée

RÈGLEMENT DU TOURNOI

ARTICLE 1 GÉNÉRALITÉS

L'Echiquier club créonnais organise le 1er open d'ismée du Samedi 18 Octobre au Lundi 20 Octobre le samedi et dimanche au 2 route de Targon à Blésignac puis le lundi au centre culturel de Créon. mise à disposition par la mairie de Blésignac ainsi que la mairie de Créon

ARTICLE 2 RÈGLEMENTS APPLIQUÉS

- Les noms, pronoms, adjectifs et participes accordés doivent s'entendre ci-après au féminin comme au masculin. - Les règles du jeu sont les dernières en date de la FIDE figurant dans le Livre de l'Arbitre:

https://dna.ffechecs.fr/wp-content/uploads/sites/2/2025/03/Livre-arbitre-mars-2025.pdf - Les joueurs s'engagent à respecter la Charte du joueur d'Échecs :

http://www.echecs.asso.fr/LivreArbitre/Charte.pdf

- Le tournoi est réservé exclusivement aux licenciés A de la FFE ainsi qu'aux joueurs étrangers possédant un identifiant FIDE.
 - Les appariements sont réalisés selon les règles du système Suisse (règles FIDE C.04).
 - Possibilité de prendre un « bye », de la ronde 1 jusqu'à la ronde 6 comprise, à condition d'avoir acquitté les droits d'inscription et de prévenir l'arbitre avant la publication des appariements. Le joueur est crédité d'un demi point.
 - Pour le calcul du Buchholz dans le cadre de parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI version 3.3.8, suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023.

ARTICLE 3 HORAIRES

pointage manuel et inscriptions sur place samedi 18 Octobre de 8H45 à 9h30 -

Samedi 18 Octobre: RONDE 1 10h00 RONDE 2: 14h30

Dimanche 19 Octobre RONDE 3: 9h30 Ronde 4: 14h00 Ronde 5: 18h00

Lundi 20 Octobre Ronde 6 : 9h40 Ronde 7 : 14h00

Remise des prix le lundi à 18 h

L'organisation se donne le droit de modifier l'horaire des rondes.

Délai avant constat du forfait : 60' (FIDE 6.7)

ARTICLE 4 CADENCE

1h30' et 30 s/coup.

on considérera qu'un joueur absent 60 minutes après le début réel de la ronde sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés

ARTICLE 5 DROITS D'INSCRIPTION

TARIFS:

Adultes : 50€/Jeunes(-de 20 ans) : 25€/Titrés (maître ou

grand-maître uniquement): gratuit.

ARTICLE 6 DÉPARTAGES

Le départage des ex-æquo sera réalisé en appliquant successivement les systèmes suivants, dans cet ordre:

- 1 Nombre de victoires
- 2 Cumulatif
- 3 -Buchholz tronqué

Pour le calcul du Buchholz dans le cadre des parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI 3.3.8.

ARTICLE 8 ARBITRAGE

Arbitre principal: Tony Aboud Arbitre assistant : Pierre Rey

ARTICLE 9 DIVERS

La manipulation ou l'utilisation d'un téléphone et son transport sont interdits dans l'espace de jeu tant qu'il y a des parties en cours.

- La sonnerie d'un téléphone entrainera obligatoirement la perte de la partie pour son possesseur
- Toute contravention sera sanctionnée par la perte de la partie, l'adversaire gagnera.
- Interdiction de fumer à l'intérieur du bâtiment.

ARTICLE 12 ENGAGEMENT

Tous les participants s'engagent, en s'inscrivant, à respecter le présent règlement et la Charte du Joueur d'Échecs : http://www.echecs.asso.fr/LivreArbitre/Charte.pdf.

Toute infraction à la Charte sera considérée comme une infraction aux Règles du jeu et pourra faire l'objet d'avertissements, de pénalités, etc...(FIDE 12.9)



L'organisateur

Lauron Wesley